





Déclaration liminaire au Comité Technique Local du 19 novembre 2015

La direction générale a communiqué aux organisations syndicales les documents relatifs aux suppressions d'emplois dans le cadre du Comité Technique de Réseau prévu le 18 novembre : pour 2016, ce sont 2130 équivalents temps plein qui disparaissent ! Soit 18 151 suppressions d'emplois en huit ans !

La DG annonce plus de 1 995 postes B vacants au 1er mars 2016 contre 1 573 au 1er septembre 2015 soit une augmentation de 27% en 6 mois. Parallèlement, le projet de mouvement complémentaire de catégorie C fait ressortir un déficit de 1 765 agents.

Les directions disent subir les décisions ministérielles. Pourtant elles accompagnent ces mesures en ayant la main sur la répartition des suppressions d'emplois en local. Cette année, la Nièvre paye le prix fort en subissant plus de suppressions d'emplois que des départements de taille comparable.

Après avoir épuisé toutes les pistes de suppressions d'emplois au sein de notre administration, vous vous attaquez maintenant aux contribuables. En effet, lors du CTL du 19/03/2015 sur les modifications d'horaires d'ouverture au public, le Président avait indiqué que l'accueil serait ouvert plus largement en périodes de pics d'activité, définis par lui-même comme étant une semaine avant chaque échéance de rôle à l'automne et trois semaines en mai. Que sont devenus les horaires élargis pour ces périodes de pointe ? Tous les moyens sont mis en œuvre pour décourager les contribuables de venir dans nos services. L'accueil du public n'est plus une priorité pour notre direction.

Et que dire de la cacophonie due à la suppression de la demi-part (et ses conséquences sur les impôts locaux) et à l'annonce par certains ministres de ne plus payer !

Le gouvernement s'est réveillé en sursaut à l'approche d'une échéance électorale et a pris des mesures dans l'urgence. La pression politique a dû être énorme pour qu'une note technique sorte dès le mardi 3 novembre pour dicter aux services la marche à suivre.

Au mois d'octobre, les contribuables devaient payer... au mois de novembre, ils pouvaient s'en abstenir! Mais ce sont bien les agents qui subissent une charge de travail considérable (appels téléphoniques démultipliés, afflux aux guichets, traitements en masse à opérer, ...). Un pas en avant, un pas en arrière : les agents des Finances Publiques apprennent à danser à la DGFIP!

Cerise sur le gâteau, nous avons appris, par le Journal du Centre, que la trésorerie de Guérigny ne fermera pas totalement : en effet, une permanence sera organisée tous les mardis. Dès lors, pour avoir des informations, devons-nous demander au Journal du Centre la liste des trésoreries qui fermeront au 1er janvier 2017 ?

Suppressions d'emplois, improvisations et rétentions d'informations nous laissent un goût amer.... Le gouvernement, la DGFIP et notre direction locale confirment ainsi qu'ils n'ont aucune considération aussi bien pour les agents des Finances Publiques que pour les contribuables.

Suite à la lecture de cette liminaire, M le Président a répondu :

*qu'effectivement il a accepté, suite à la demande de M le Maire de Guérigny et des élus, une permanence d'une journée par semaine. Il estime que cela compense la perte de proximité. Il nous a informés que cette caisse n'acceptera aucun numéraire. Ne seront donnés que des renseignements, et pris les demandes de contentieux et chèques ou paiement par carte. Un bilan sera fait en juin 2016

*A la question des OS sur le manque de communication, il reconnait qu'il aurait pu adresser un mel pour nous en avertir. Cette permanence va dans le sens de nos demandes de « plus de proximité ».

*Il affirme que nous n'avons plus besoin de trésoreries

*Pour les suppressions d'emploi, il nous a affirmé avoir limité la casse : 8 emplois ont ainsi été sauvés en 4 ans. La Nièvre « perd de la matière et de la population », ce qui justifie les suppressions d'emplois

Info people : M TOUR s'est vanté avoir représenté M LE ROUX lors de la réunion interrégionale, « en présence de M VALLS ».

Il a à nouveau, affirmé que les gens n'avaient plus besoin de payer en numéraire car il existe de nombreux autres moyens de paiement.... et plus particulièrement le numérique...

Les Organisations Syndicales n'ont pas siégé.